

est inexplicable Dedale. M. de M. tâche de concilier les diverses descriptions des anciens Auteurs sur cet édifice & son usage. Il n'en restes que des ruines dont l'on découvre quelquefois une partie dans le Lac quand les eaux sont basses ; ce qui est arrivé deux fois durant le Consulat de l'Auteur : sur tout en 1697 avec tant de singularité qu'on crut voir dans le fonds du réservoir une Ville entiere.

La plaine des Momies est ronde, platte & d'environ 12. lieues de tour. Son fond est un rocher couvert de cinq à six pieds de sable. Pour percer le Roc on enfonçoit d'abord une cuve dans le sable ; on la vuidoit exactement jusqu'aux extrêmities ; on nettoyoit la place avec soin ; on creusoit un trou d'un pied & demi ou deux pieds de diametre : à la profondeur d'une toise , on pratiquoit des caves ou chambres dans lesquelles on déposoit les corps embaumés , puis l'on scelloit l'ouverture qui se recouroit de sable. Les Momies & leurs caisses, leurs bandelettes, & leurs ornemens hiéroglyphiques, sont choses trop publiques pour en parler ici. Disons seulement qu'il est rare d'avoir le propre corps d'une boîte riche , parce que les Arabes brisent les Momies des morts de condition pour y trouver quelque morceau d'or , & substituent dans la caisse une Momie du commun. L'Auteur cite une figure antique qu'il a acquise & qu'il croit un morceau digne d'avoir place dans le Cabinet d'un grand Prince. Il en tire une preuve pour montrer qu'on ajoutoit des statües dans les tombeaux des personnes distinguées , afin de conserver doublement leur representation , tant par le masque même de la Momie , que par la figure de la statüe.

Outre les corps embaumés masqués d'or emmaillotés & encaissés , on en trouve qui n'ont qu'une
legere